212 — 20

FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

0201

Page 5

SCHEDULE No. 1 — TABLEAU No. 1

POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. — POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.

CINQUIÈME DU CA

Province: Saskatchewan. District No.: Prince Albert. S. District No.: 212. Enumeration District / District du recenseur No.: 20. in / dans: Townships 46-47-48 Ranges 22-23 West 2nd (City, town, village, township or parish. / Cité, ville, village, canton ou paroisse.)

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par: Richard Stewart. Enumerator. / Recenseur.

Line / Ligne	Dwelling House (Numbered in the order of visitation) / Maison (Numérotée dans l'ordre des visites)	Family / Famille	Name of each person in family, household or institution. / Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.	Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Ward or concession and lot; if in township or parish. Street and number; if in city, town or village. Or other description.) / Lieu de domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Rang ou concession et lot; canton ou paroisse. Rue et No. de la maison; cité, ville ou village. Ou autres détails.)	Sex. / Sexe.	Relationship to head of family or household. / Parenté avec le chef de la famille ou du ménage.	Single, married, widowed, divorced or legally separated. / Célibataire, marié, veuf, divorcé ou séparé légalement.	Month of birth. / Mois de naissance.	Year of birth. / Année de naissance.	Age at last birthday. / Age au dernier anniversaire.	Country or place of birth. (If in Canada specify province or territory.) / Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est le Canada, spécifier la province ou le territoire.)	Year of immigration to Canada. / Année d'immigration au Canada.	Year of naturalization, if formerly not a British. / Année de naturalisation, si ci-devant pas sujet britannique.	Racial or tribal origin. / Origine selon la race ou la tribu.	Nationality. / Nationalité.	Religion. / Religion.	Chief occupation or trade. / Emploi principal ou métier.	Employment other than at chief occupation or trade, if any. / Emploi supplémentaire ou détourné de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a.	Employer. / Patron.	Employee. / Employé.	Working on own account. (See instructions.) / Travaillant à son compte. (Voir instructions.)	Wage earners. Name of employer to whom employed during the week ending June 2, 1911. / Nom du patron pour lequel employé durant la semaine finissant le 2 juin 1911.	Weeks employed in 1910 at chief occupation or trade. / Nombre de semaines employées en 1910 à l'emploi principal ou métier.	Weeks employed in 1910 at other than chief occupation or trade, if any. / Nombre de semaines employées en 1910 à d'autres travaux qu'à l'emploi principal ou métier.	Hours of work (one week) at chief occupation. / Heures de travail par semaine à l'emploi principal.	Hours of work (one week) at other than chief occupation, if any. / Heures de travail par semaine à d'autres emplois.	Total earnings in 1910 from chief occupation or trade. / Gain total en 1910 à l'emploi principal ou métier.	Total earnings in 1910 from other than chief occupation or trade, if any. / Gain total en 1910 à d'autres emplois.	Total earnings in 1910 from all occupations or trades. / Gain total en 1910 provenant des emplois ou métiers de l'employé.	Date of entry into Canada by person now a resident of Canada. / Date de son entrée au Canada de la personne résidant actuellement au Canada.	Insurance held at date. Upon life. / Assurance en vigueur à date. Sur la vie.	Against accidents or sickness. / Contre accidents ou maladies.	Cost of insurance (one year). / Coût de l'assurance dans l'année civile.	Months at school in 1910. / Nombre de mois à l'école en 1910.	Can read. / Sait lire.	Can write. / Sait écrire.	Language commonly spoken. / Langue généralement parlée.	Cost of education in 1910 (for persons 5 years of age and over). / Coût de l'éducation en 1910 (pour les personnes de cinq ans et plus).	Blind.	Infirm (specify sense).
1																																						
2															Sweden																							
3															"																							
4															"																							
5															"																							
6																																						
7																																						
8																																						
9																																						
10																																						
11																																						
12																																						
13																																						
14																																						
15																																						
16																																						
17																																						
18																																						
19																																						
20																																						
21															Sweden																							
22															Norwegian																							
23															"																							
24															"																							
25																																						
26																																						
27																																						
28																																						
29															Sweden																							
30																																						
31																																						
32																																						
33																																						
34															Norwegian																							
35															"																							
36															"																							
37															"																							
38																																						
39																																						
40																																						
41																																						
42															"	"	"																					
43																																						
44																																						
45															French																							
46																																						
47															French																							
48																																						
49																																						
50																																						

50

Rec. X.C.S.